

Paul Di ROMA
UDVN-13
1 Square Croze Magnan
13008 Marseille

Marseille, le 16 Juin 2005

Monsieur Philippe Marzolf

Président de la CPDP - LGV-PACA

Objet :
LGV-PACA

Monsieur,

Suite à votre courrier du 26 mai dont je vous remercie, je réponds aux questions posées sur ce que je retiens du débat public LGV-PACA. :

1- Votre journal du débat public N°3 de mai 2005 résume bien les avis exprimés par les participants : je cite : "presque unanimement, particuliers et associatifs ont rejeté les "gares betteraves" et demandé des gares en centre-ville". Vous auriez pu ajouter que cette opinion est partagée par de nombreux élus et responsables d'urbanisme tels Mr Claude Vallette CUMPM, Mr Louis Negre Maire et Agence des Alpes Maritimes, Mr André Gilet TPM, Mr Claude Bonnet Président de la Chambre d'Agriculture, Mr Alain Budillon Directeur Général de l'Equipement, les universitaires J.P. Ferrier, Melle Macario, Giovanni Fusco, Gilles Robin, Bertrand Parcollet, Denis Berthelot, etc...

Je suis inquiet des conceptions des représentants de la SNCF Mr Alain Seguin, et de RFF Mr Michel Croc, qui estiment satisfaisantes les gares nouvelles d'Avignon TGV et Aix TGV. C'est vrai qu'elles attirent une clientèle automobile, mais ce sont des aspirateurs à voitures. De plus elles entraînent des urbanisations, non voulues, non programmées, défiant la loi SRU, la loi sur l'air, les Directives Territoriales d'Aménagement et les Chartes de l'Environnement.

Des gares nouvelles dans la nature chambouleront à terme l'armature urbaine régionale, compromettant ou retardant la réalisation du réseau de liaisons interurbaines.

RFF avance que les "gares nouvelles" seraient situées au croisement de la ligne existante et auraient leurs correspondances directes avec TER".

C'est un progrès par rapport à Aix-TGV mais ces gares impliquent la création de villes nouvelles, comme le reconnaissent Alain Seguin de la SNCF (le 31/03/05) et Michel Croc de RFF (le 05/04/05), alors que la volonté politique n'est pas affirmée. La décision, nécessitant des programmations d'équipements publics, ne peut d'ailleurs venir que des plus hautes instances nationales

Je propose donc une série de concertations :

-d'une part entre les représentants de l'Etat : Préfet de Région, Alain Budillon Directeur Régional de l'Equipement et Philippe Ledenvic Directeur Régional de l'Environnement. et les représentants de RFF et de la SNCF MM Michel Croc et Alain Seguin.

-d'autre part avec les élus, collectivités locales, services publics, universitaires et associations.

-enfin, avant toute formalisation du projet par RFF, il conviendrait de recevoir l'engagement ministériel (CIAT) d'assurer les financements et les réservations foncières pour les Villes Nouvelles induites par la création éventuelle de ces gares nouvelles hors zone urbaine.

2- Le Débat sur le transport de marchandises du 14 avril 2005 montre à quel point sur ce problème particulièrement important les investissements sont déficients.

Paul Di Roma
Urbaniste de l'Etat en retraite